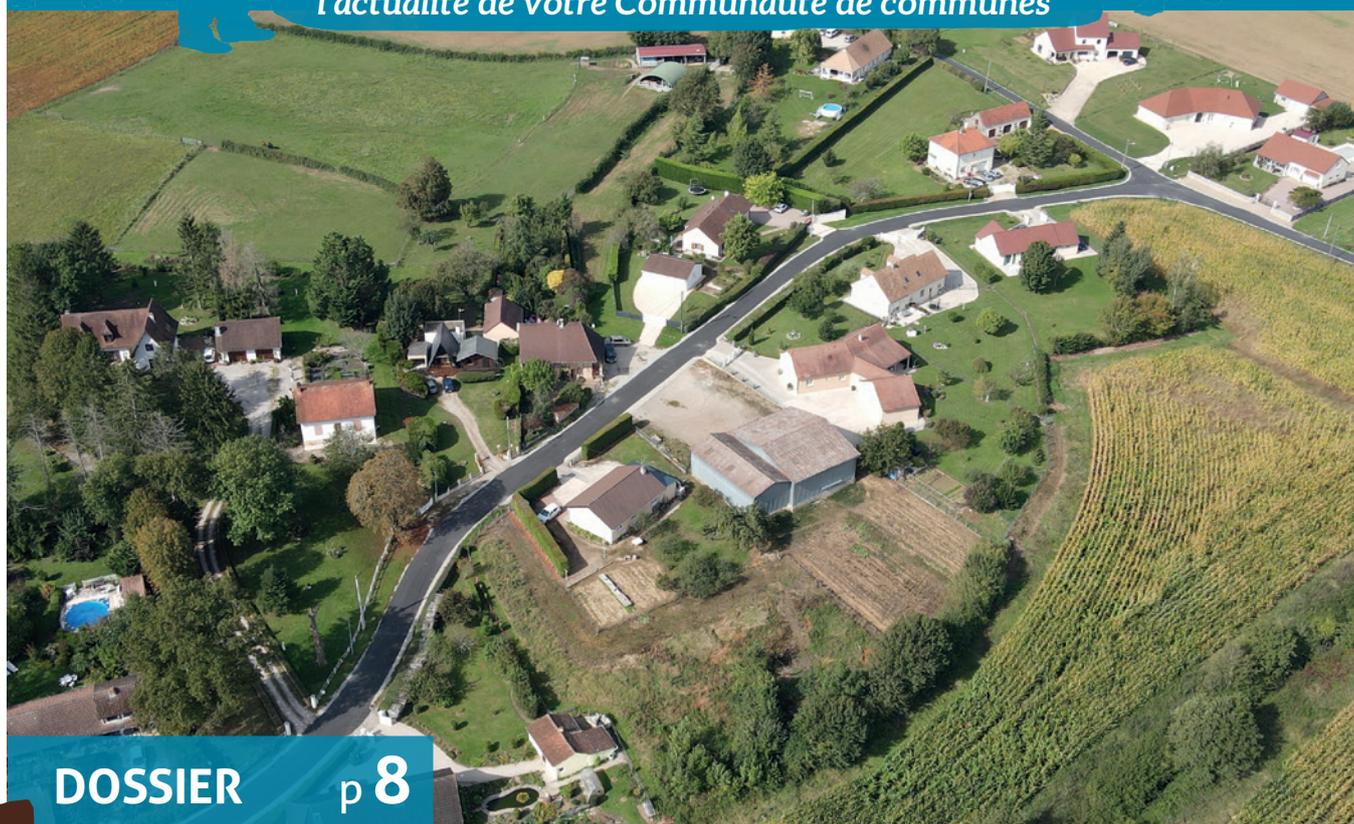


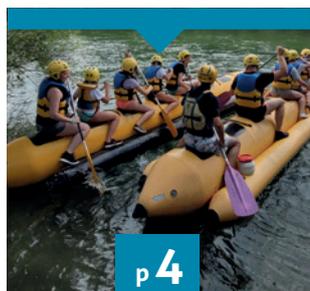
SAÔNE DOUBS BRESSE

l'actualité de votre Communauté de communes



DOSSIER p 8

Retour sur les travaux de voirie 2021



p 4

LES DESTINATIONS
ESTIVALES
DE L'ACCUEIL JEUNES



p 5

UN ÉTÉ INOUBLIABLE
AU CENTRE
DE LOISIRS



p 6

UNE SAISON
TOURISTIQUE
SOUS LE SIGNE
DU RENOUVEAU



p 7

UN COMPLEXE
AQUATIQUE
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ
APPRÉCIÉ DU PUBLIC



Damerey - Rue du Ponsy

Chers lecteurs,

En ce deuxième rendez-vous annuel avec les habitants de Saône Doubs Bresse, la Communauté de communes poursuit son engagement de communiquer sur ses actions et ses réalisations.

Cette édition est l'occasion de revenir sur les temps forts de cet été :

- La réouverture de la piscine communautaire après huit mois de travaux de rénovation et de mise aux normes
- La programmation d'activités de loisirs pour la plus grande joie des enfants et des jeunes du territoire
- La saison touristique marquée par l'installation de l'Office de Tourisme dans ses nouveaux locaux

Elle nous permet également de mettre en lumière une des compétences exercée par la Communauté de communes : l'entretien de la voirie communale. Nous avons souhaité apporter un éclairage précis sur les différentes techniques utilisées pour l'entretien de nos routes, la méthodologie de travail et le programme des réalisations 2021.

Vous trouverez aussi des renseignements utiles à votre vie quotidienne avec un focus sur le Relais Petite Enfance, service d'information et d'orientation pour les jeunes parents en quête d'un mode de garde pour leurs enfants.

Enfin, parce que notre territoire est largement concerné par le risque d'inondations, la Communauté de communes, compétente en Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), a réalisé une étude pour classer les systèmes d'endiguement selon leur niveau de protection des populations. Les premières conclusions présentes dans cette édition feront l'objet d'un dossier complet au prochain numéro.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous

Brigitte Béal

Présidente de la Communauté de communes





Les destinations estivales de l'accueil jeunes

En 2020, les séjours estivaux ont été suspendus en raison de la crise sanitaire. Ils ont repris cet été à la grande joie des adolescents et des familles.

Après ces périodes de restriction, le centre de loisirs souhaitait qu'un maximum de jeunes puissent profiter des camps d'été cette année. De ce fait, les enfants du territoire étaient prioritaires et ne pouvaient participer qu'à un seul des deux séjours proposés, tous âges confondus entre 11 et 17 ans. Ayant reçu l'autorisation d'organiser les camps très tardivement, le centre de loisirs a privilégié des destinations locales. Ce choix correspondait également aux attentes des familles et à la volonté des élus.



DESTINATION OUNANS - BAS JURA DU 26 AU 30 JUILLET

Activités phares

**Aqua-torpilles - Randonnées
Visite de la grotte des Moidons**

Activités au quotidien

**Tournois sportifs (basket et football)
Achats de produits locaux sur le marché
Atelier cuisine et dégustation de morbiflette
Piscine du camping
Veillées jeux de société**



DESTINATION LA PLAINE TONIQUE DE MONTREVEL - DU 9 AU 13 AOÛT

Activités phares

**Catamaran sur le lac de la base de loisirs
Bouée tractée - Mini-golf**

Activités au quotidien

**Baignade au plan d'eau
Centre aquatique du camping équipé
de toboggans
Ultimate
Veillées jeux de société**

15 enfants différents ont participé à chaque séjour dans une ambiance familiale. Les jeunes étaient accueillis en camping et dormaient sous tente. Au quotidien, la mixité d'âge a été très bien vécue par les adolescents. Les plus grands se sont montrés bienveillants et attentionnés envers les plus jeunes. Pour certaines activités, afin de respecter le rythme de chacun, des groupes d'âges ont été faits séparant les moins de 14 ans des plus âgés.



Quelques mots de la directrice

« C'est un vrai plaisir de partir en vacances avec les adolescents du territoire. En plus de vivre des grands moments avec les jeunes lors des temps forts de chaque séjour, nous partageons l'ensemble de notre quotidien avec eux, dans un cadre qui se rapproche de celui d'une famille. Pour les adolescents, c'est l'occasion de se confier et de renforcer leurs liens avec les animateurs. La confiance et la proximité qui se créent lors de ces camps perdurent dans les temps d'accueil du reste de l'année. Ces séjours sont pour moi un accomplissement dans la relation que l'on a avec les jeunes du territoire. »

Shirley Fiquet, directrice des camps d'été et du centre de loisirs 11-17 ans.

Un été inoubliable au centre de loisirs

Cet été, le centre de loisirs a redoublé d'efforts pour offrir aux enfants de 4 à 11 ans de vraies vacances estivales, malgré le contexte assez restrictif du protocole sanitaire. L'accent a été mis sur les sorties en plein air et les activités sportives et créatives encadrées par des intervenants passionnés et passionnants.

Après ces deux années de restrictions dues à la crise Covid-19, les enfants ont particulièrement apprécié cette parenthèse au grand air et ont pleinement investi les animations proposées.



Immersion dans des jeux « grandeur nature » au Diverti-parc

Se perdre et se retrouver dans les labyrinthes du parc
Sensations et jeux ludiques sur les attractions :
accrobranches, véhicules à pédales...



Découvertes au parc animalier de l'Auxois

Des animaux provenant du monde entier
Des divertissements pour tous les âges : tyrolienne, piscine,
parcours de motricité...



Narration de contes en musique

Dans une ambiance cocooning et tamisée, l'intervenante a bercé les enfants de fables et de contes au rythme d'instruments originaux provenant du monde entier.



Des grands moments de partage lors de l'atelier théâtre

Les enfants ont exercé leur créativité et dépassé leur timidité à travers des jeux d'improvisation. Des personnalités se sont révélées sous un autre jour.



Initiation au tir à l'arc

Même les plus petits se sont prêtés au jeu



Course d'orientation

Au cœur de la campagne d'Allériot



Ventre & glisse

Pour les plus petits, pour le plaisir de patauger

CRÉER DU LIEN ENTRE LES ENFANTS DU TERRITOIRE

Cette année, le protocole sanitaire ne permettait pas de prévoir des activités communes aux pôles de Verdun-sur-le-Doubs et Saint-Martin-en-Bresse comme cela se fait chaque été. Pour maintenir, entre les deux structures, ce lien tant apprécié des enfants, l'équipe encadrante a monté des « défis virtuels » faisant interagir les participants des deux centres.



Art pictural sur galets

Les enfants du centre de Verdun-sur-le-Doubs partent à la chasse aux galets peints par ceux de Saint-Martin-en-Bresse.



Le défi « choré »

Les enfants de Saint-Martin-en-Bresse défient à la danse ceux de Verdun-sur-le-Doubs.

Un « Qui est-ce ? » virtuel et interactif entre les 2 centres.

Une saison touristique sous le signe du renouveau

En 2021, l'Office de Tourisme a emménagé dans ses nouveaux locaux au 11 rue de Beaune à Verdun-sur-le-Doubs. Le nouvel espace d'accueil, bien plus spacieux que le précédent, a permis de mettre en valeur la documentation touristique et les produits de la boutique dont la vente a très bien marché cette année.

Un espace était dédié à la présentation des vélos classiques et électriques en location. Ainsi mis en avant, ils ont été très demandés par les touristes durant la saison. Un nouveau bureau destiné à la direction permet d'accueillir les prestataires et d'organiser les réunions dans un lieu convivial et confidentiel.



Un gain de visibilité

Situé dans une rue très fréquentée face au pont Saint-Jean, ce nouvel emplacement s'avère plus visible que le précédent. De plus, la signalétique en façade attire l'œil des visiteurs.

Pendant la haute saison, de mi-juin à mi-septembre, les anciens locaux proches de la capitainerie ont servi de bureau secondaire pour accueillir les plaisanciers et cyclotouristes passant à proximité.

Retour sur la saison 2021

Globalement, la fréquentation de l'Office de Tourisme a été stable par rapport aux années précédentes. Seulement, la mauvaise météo de juillet, les crues et la mise en place du pass sanitaire ont freiné le tourisme dans la région jusqu'à fin juillet. Ensuite, le flux de touristes s'est considérablement amplifié. Sans les éléments défavorables de cette saison, la fréquentation touristique aurait probablement été bien plus importante que les années précédentes.

Provenance des touristes en 2021

- ➔ 85% de Français - 15% d'étrangers
- ➔ 68% de Bourgogne Franche-Comté, 10% d'Auvergne Rhône-Alpes, 5% d'Ile-de-France, 5% de Grand Est
- ➔ 6% d'Allemands, 4% du Benelux, 3% de Suisses, 2% d'Anglais

Un territoire renommé pour ses sites naturels et son patrimoine

Les touristes sont principalement attirés par nos sites naturels et notre patrimoine. Ils recherchent essentiellement à découvrir la région à pieds ou en vélo et à visiter Verdun-sur-le-Doubs.

Ils sont également intéressés par les excursions fluviales. Le territoire est également très prisé par les pêcheurs en rivière. La vente de cartes de pêche, journalières, hebdomadaires ou annuelles, à l'Office de Tourisme fonctionne très bien.



LES TEMPS FORTS DE LA SAISON



« Conflu'Art » UN FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN du 23 juillet au 8 août

Cette seizième édition a rassemblé environ 2500 visiteurs et des artistes de toute la France, essentiellement peintres ou sculpteurs. L'exposition des œuvres fut une réussite, tant sur le plan des ventes que celui de sa fréquentation.

La rétrospective sur Vénitien, un peintre renommé aujourd'hui décédé, a attiré de nombreux amateurs d'art.



« Artistes en Liberté » UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX 25 juillet

L'événement a rassemblé de nombreux visiteurs et exposants proposant des produits régionaux et artisanaux variés (gastronomie, vins, bières, fromages de chèvre, bijoux, jouets...).

Un complexe aquatique entièrement rénové apprécié du public

Cette année, les visiteurs et habitants du territoire ont particulièrement apprécié le complexe aquatique entièrement rénové à Verdun-sur-le-Doubs. Nombreux sont ceux qui ont témoigné leur satisfaction au personnel encadrant au sujet des nouveaux aménagements.



Des locaux modernes, spacieux et agréables

- ➔ Un hall d'entrée accueillant
- ➔ Douches et sanitaires refaits à neuf
- ➔ Vestiaires confortables et casiers sécurisés
- ➔ Accès et ascenseur conçus pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées



Des espaces extérieurs harmonieux et sécurisants

- ➔ Nouvelles plages en résine drainante et anti-dérapante
- ➔ Nouveau carrelage pour le petit bassin



Des nouvelles attractions ludiques

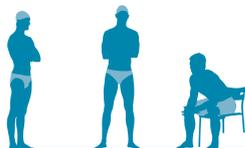
- ➔ Nouveau toboggan tube + 2 pistes « penta glisse » pour plus de sensations
- ➔ Champignon remplacé à l'identique

UN PERSONNEL ENCADRANT SOUDÉ ET ACCUEILLANT



1 cheffe de bassin

dotée du Brevet d'Educateur Sportif des Activités de la Natation. En plus de la surveillance, elle gère le personnel en relation avec la Communauté de communes et enseigne la natation lors des activités pédagogiques.



3 surveillants de baignade

dotés du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.



1 agent technique

ayant pour missions le traitement de l'eau et l'entretien des bassins, des plages, des espaces verts et des locaux.



2 agents d'accueil

L'intercommunalité privilégie l'embauche de jeunes du territoire lors du recrutement des saisonniers.

Chaque membre de l'équipe est polyvalent et participe si besoin aux activités d'entretien avec l'agent technique, essentiellement en début de saison, au moment de la remise en eau et du nettoyage de la piscine.

Tous les membres de l'équipe sont solidaires, ce qui participe à l'ambiance conviviale du complexe aquatique et à la qualité de l'accueil des visiteurs.



REPRISE DES STAGES « J'APPRENDS À NAGER »

Cet été, les stages d'apprentissage de la nage ont repris après leur interruption temporaire due à la crise sanitaire. 12 jeunes ont ainsi bénéficié gratuitement de 10 séances d'initiation à la natation lors de la première quinzaine d'août. En fin de stage, chaque enfant a reçu une attestation détaillant les compétences acquises lors des cours. Cela permet aux parents de connaître les nouvelles capacités et le niveau de leur enfant.

Retour sur les travaux de voirie 2021



En 2015, un diagnostic complet de l'état de la voirie de l'intercommunalité a été réalisé. Il concerne les 234 km de voies communales relevant de la compétence de la Communauté de communes. L'entretien des routes départementales dépend quant à lui du Département. Cette étude prévoit les travaux à réaliser sur plusieurs années et indique leur ordre de priorité. Les travaux de voirie effectués en 2021 ont été sélectionnés en fonction de cette étude mais tiennent aussi compte des dégradations observées depuis 2015 sur le terrain.



LA PHASE D'ENROBÉ

Il s'agit de recouvrir la bande de roulement à rénover par du bitume (ou enrobé) afin d'obtenir un nouveau revêtement de bonne qualité.

Dans certains cas, cette opération nécessite au préalable un reprofilage de la route. La chaussée est alors rabotée afin d'être remise à niveau avant la pose de l'enrobé.

Les communes concernées par les travaux d'enrobé en 2021 :

Allériot, Bey, Bragny-sur-Saône, Damerey, Longepierre, Navilly, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Martin-en-Gâtinois et Montcoy.



LA POSE DE L'ENDUIT GRAVILLONNÉ

L'enduit gravillonné est un mélange de fluide et de gravillons que l'on applique sur l'enrobé pour prolonger la durée de vie de la bande de roulement.

Pour optimiser l'adhésion de l'enduit au revêtement, cette phase intervient 1 an après la pose de l'enrobé. Au bout de quelques semaines, le surplus de gravillons généré par l'opération et la circulation est balayé ou aspiré.

Bien que plus durable, l'enduit gravillonné est plus bruyant que l'enrobé. C'est pourquoi ce revêtement est réservé aux routes hors bourg.

Les communes concernées par les travaux d'enduit gravillonné en 2021 sont celles dont l'enrobé a été effectué en 2020,

Soit Bragny-sur-Saône, Damerey, Pontoux, Toutenant et Saint-Martin-en-Bresse.



LE POINT À TEMPS

Il consiste à réparer les zones abîmées d'une route (fissure, trou...) à l'aide d'un fluide gravillonné.

Cette intervention temporaire permet de garantir la praticabilité de la voie et d'augmenter sa longévité avant d'entreprendre de gros travaux sur l'ensemble de celle-ci.

Le point à temps concerne l'ensemble des 27 communes du territoire. Il intervient sur les lieux de dégradation signalés par les référents « voirie » de chaque commune.

PRUDENCE

Entre la phase de pose de l'enduit gravillonné et le balayage du surplus de gravillons, la route est praticable mais nécessite une conduite prudente pour éviter les sorties de route ou projeter des gravillons sur les autres véhicules.



DES TRAVAUX DÉCALÉS EN RAISON DES INTEMPÉRIES

Une partie des travaux concernant l'enduit gravillonné et le point à temps a été décalée dans le temps en raison des intempéries de juillet. En effet, pour une bonne adhésion des nouveaux revêtements sur la chaussée, celle-ci doit être sèche.

LE BUDGET

Sur l'année 2021, le budget alloué aux travaux de voirie était de 330 000 €, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2020.

COMMENT SONT ORGANISÉS LES TRAVAUX ?



LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Propose les travaux à effectuer en ayant une vision d'ensemble de la voirie et une bonne connaissance du diagnostic.

Dirige, coordonne et contrôle les travaux de l'année en cours.



LA COMMISSION « VOIRIE »

En relation avec le maître d'œuvre, elle sélectionne les travaux à engager sur l'année.

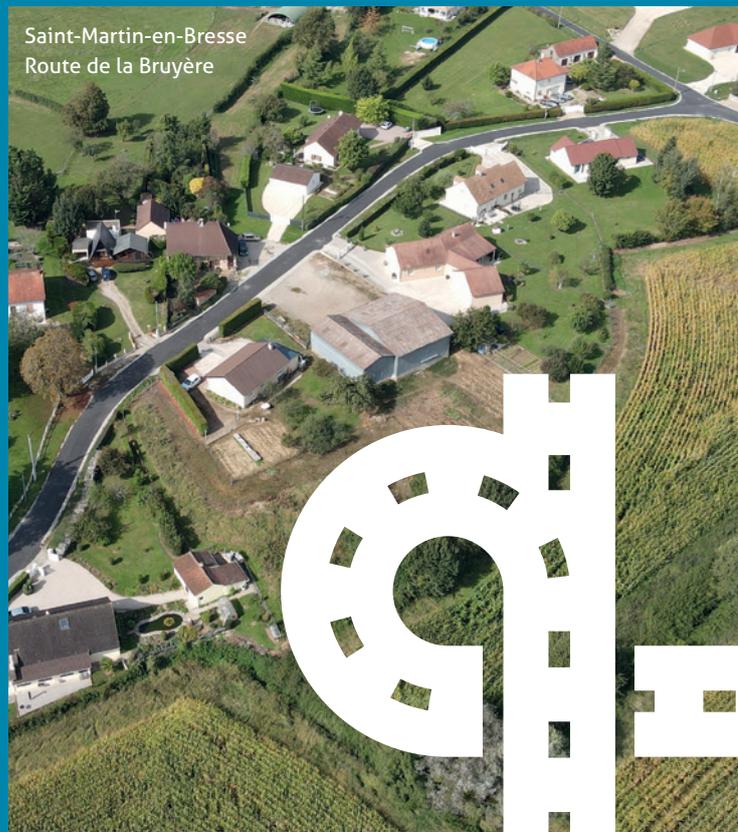
Elle suit les travaux avec le maître d'œuvre et prend les décisions nécessaires en cours de réalisation.



LA SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS

Réalise les travaux sélectionnés en lien avec le maître d'œuvre.

Saint-Martin-en-Bresse
Route de la Bruyère



Un pôle d'information et d'orientation dédié à la petite enfance

Le Relais Petite Enfance intercommunal (anciennement appelé Relais d'Assistantes Maternelles) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange à destination des parents, des Assistantes Maternelles et des enfants du territoire.

Pour les parents, il permet :

- ➔ De se renseigner sur les modes de garde du territoire
- ➔ D'être accompagnés dans ses démarches liées à l'emploi d'une Assistante Maternelle
- ➔ D'être orientés dans ses recherches d'Assistante Maternelle

Pour les Assistantes Maternelles, le relais est un pôle ressource.

- ➔ Il les informe sur leurs droits et les oriente dans leurs recherches d'enfants à garder.
- ➔ Il accompagne les personnes qui souhaitent devenir Assistante Maternelle dans leurs démarches à entreprendre.
- ➔ Il organise et coordonne des formations destinées à renforcer leurs compétences
- ➔ Il organise des groupes de parole thématiques destinés à partager les difficultés rencontrées au quotidien et à échanger des pratiques.

En parallèle, le relais propose aux Assistantes Maternelles et aux parents du territoire des temps collectifs destinés à approfondir leurs connaissances sur des sujets liés à la garde d'enfants en bas âge (l'alimentation de l'enfant, son développement, ses besoins, l'apprentissage de la parole ou de la sociabilisation...)

Pour les enfants, le relais propose des ateliers d'éveil (activités manuelles, parcours de motricité, éveil musical ou corporel...) et des sorties en partenariat avec des structures locales (sortie bibliothèque, matinées passerelles avec les écoles...).

Votre contact : Sophie Menand

Animatrice et coordinatrice du Relais Petite Enfance

06 25 98 13 34

ccsaonedoubsbresse.ram@orange.fr



Protéger la population des risques d'inondation

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la communauté de communes a récemment réalisé un état des lieux sur l'ensemble des linéaires de digues du territoire et des ouvrages qui y sont associés (clapets, vannes et stations de pompage). Un des objectifs de cette étude était de distinguer les systèmes d'endiguement qui protègent la population de ceux qui ont une vocation agricole.

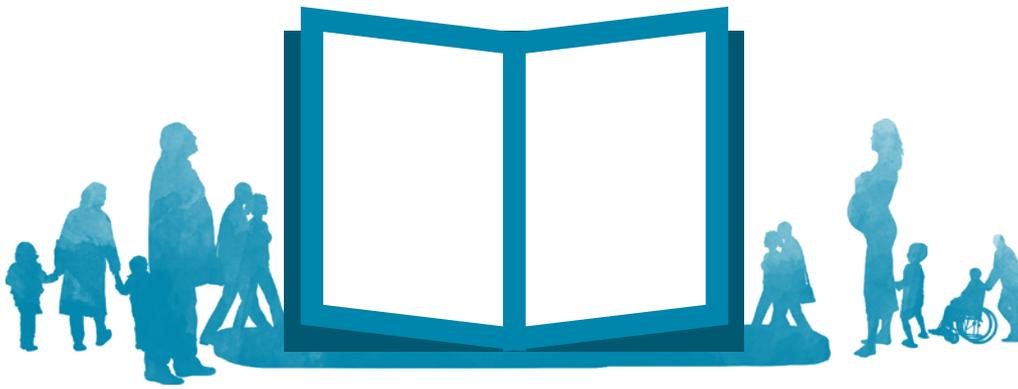
Elle a démontré que deux portions étaient destinées à protéger les habitants, et donc relevaient de la compétence de l'intercommunalité :

- ➔ **Le linéaire Saône - Doubs allant de Ciel jusqu'à Bey sur 17 km de digues.**
- ➔ **Le linéaire qui entoure la commune de Longepierre sur 7 km de digues.**

Ces 2 systèmes d'endiguement ont ensuite fait l'objet d'une étude de danger destinée à évaluer le niveau de protection réel des digues, repérer leurs points de faiblesse et définir les travaux nécessaires. Pour la partie Saône - Doubs, celle-ci a révélé que les ouvrages étaient en bon état et respectaient

la cote de protection initialement prévue lors de leur construction. Cependant, des points de faiblesse ont été identifiés et feront l'objet de travaux. L'étude sur le système d'endiguement de Longepierre est en cours de réalisation et sera terminée d'ici la fin de l'année.

Dans le prochain numéro, un dossier sera consacré aux résultats de cette étude sur les deux systèmes d'endiguement. Il détaillera leur niveau de protection et les travaux à envisager en fonction des points de faiblesse repérés.



À suivre dans le prochain numéro



**Le dossier «Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations»**



L'actualité du centre de loisirs

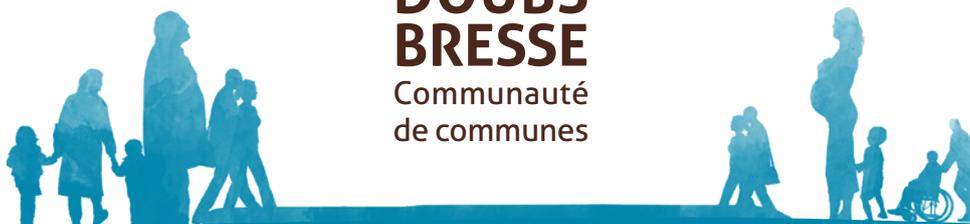


Un nouveau site Internet pour lancer la saison touristique

Allériot
Bey
Les Bordes
Bragny sur Saône
Charnay lès Chalon
Ciel
Clux-Villeneuve
Damerey
Ecuelles
Guerfand
Longepierre
Mont lès Seurre
Montcoy
Navilly
Palleau
Pontoux
Saint Didier en Bresse
Saint Gervais en Vallière
Saint Martin en Bresse
Saint Martin en Gâtinois
Saint Maurice en Rivière
Saunières
Sermesse
Toutenant
Verdun sur le Doubs
Verjux
Villegaudin



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes



tél. 03 85 99 15 12

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-sur-le-Doubs
ccsaonedoubsbresse@orange.fr
www.saonedoubsbresse.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@ccsdb71](https://twitter.com/ccsdb71)